



**Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE**  
**18 territoires récompensés à l'occasion de cette 4<sup>e</sup> édition**  
Une reconnaissance régionale pour des territoires durables

Le palmarès de la 4<sup>e</sup> édition du label régional *Territoire durable, une Cop d'avance* a été dévoilé ce 14 octobre 2022, à l'occasion de la journée régionale SudBiodiv'. **18 territoires** menant une démarche locale de développement durable sont récompensés cette année : **7 nouveaux lauréats et 11 renouvellements de labellisation.**

**54 territoires primés depuis 2018**

Les **7 nouveaux territoires lauréats** de cette 4<sup>e</sup> édition rejoignent les 47 autres déjà engagés dans le label depuis sa création en 2018 ; ce qui porte à **54 le nombre de territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur inscrits dans ce dispositif régional.**

Le département des Bouches-du-Rhône comptabilise 25 lauréats. Le département du Var enregistre 10 lauréats et celui de Vaucluse 7 lauréats. Le département des Alpes-Maritimes compte 6 lauréats, les Alpes de Haute-Provence 4 lauréats, et enfin 2 lauréats pour les Hautes-Alpes.

**Un label pour identifier, accompagner et valoriser**

Piloté par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur) et animé par l'ARBE, le label régional Territoire durable, une Cop d'avance a pour objectif **d'identifier, accompagner et valoriser les collectivités qui s'engagent dans la transition écologique à travers une démarche locale et globale de développement durable** et ainsi leur permettre **de développer leur engagement.** Le label les invite à s'engager dans un processus d'amélioration continue en fonction des spécificités locales.

**Ce label permet de décliner au niveau local les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 et les ambitions du plan climat régional 2<sup>e</sup> génération « Gardons une Cop d'avance ».**

**CONTACTS PRESSE**

**ARBE** – Alexandra Acca – [a.acca@arbe-regionsud.org](mailto:a.acca@arbe-regionsud.org) - 07 63 77 48 70 / Audrey Glorian – [a.glorian@arbe-regionsud.org](mailto:a.glorian@arbe-regionsud.org) - 06 03 10 67 13  
**ACCES PRESSE** – Sylvie Tarquini - [starquini@accespresse.fr](mailto:starquini@accespresse.fr) - 06 24 28 57 47 / Anne Kramel - [akramel@accespresse.fr](mailto:akramel@accespresse.fr) - 06 25 45 01 00



## 4 niveaux de récompense

Composé d'un jury d'experts\* le label *Territoire durable, une Cop d'avance* apprécie le niveau de maturité et de cohérence de la démarche locale de développement durable d'un territoire à travers l'analyse de plusieurs critères :

- **L'intégration des enjeux de développement durable dans les politiques publiques, le fonctionnement et les services de la collectivité** à travers l'analyse des 5 axes du questionnaire de candidature :
  1. ENGAGEMENT, GOUVERNANCE & PILOTAGE
  2. MOBILISATION & EXEMPLARITÉ INTERNE
  3. MOBILISATION & PARTICIPATION EXTERNE
  4. COMMUNICATION EXTERNE
  5. SENSIBILISATION DES PUBLICS
- **La cohérence globale de la démarche de développement durable du candidat** au regard des enjeux locaux et de la démarche d'amélioration continue, de l'articulation entre les échelons territoriaux et de l'approche transversale des politiques publiques croisant les enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

**Le label compte 4 niveaux de récompense ; le niveau 4 est le plus exemplaire.**

Pour ceux qui n'atteignent pas encore le niveau 1, une reconnaissance « Territoire engagé » est allouée car un engagement encourageant a été démontré, c'est une première marche vers le label qui invite les territoires à concrétiser leur engagement pour une politique globale de développement durable.

\* Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) • Région Sud • Département des Bouches-du-Rhône • Union régionale des CPIE de Provence-Alpes-Côte d'Azur • CPIE Rhône Pays d'Arles • CPIE Côte Provençale • Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE)

#### **NIVEAU 4**

**Commune de Mouans-Sartoux [06]** : Labellisation de 2018 renouvelée avec progression d'un niveau.

#### **NIVEAU 3**

**Commune de Venelles [13]** : Labellisation de 2018 renouvelée avec progression d'un niveau.

**Commune de Cannes [06]** : Labellisation de 2018 renouvelée avec maintien du niveau 3.

**Commune de Châteaurenard [13]** : Labellisation de 2018 renouvelée avec maintien du niveau 3.

**PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras [05]** : Labellisation de 2018 renouvelée avec maintien du niveau 3.

#### **NIVEAU 2**

**Commune de Peyrolles-en-Provence [13]**

**Commune de Carpentras [84]**

**Commune de Jouques [13]** : Labellisation de 2018 renouvelée avec maintien du niveau 2.

**Commune de La Croix-Valmer [83]** : Labellisation de 2018 renouvelée avec maintien du niveau 2.

**Communauté d'agglomération du Grand Avignon [84]** : Labellisation de 2018 renouvelée avec progression de deux niveaux.

**Communauté de communes de Serre-Ponçon [05]** : Labellisation de 2018 renouvelée avec progression d'un niveau.

#### **NIVEAU 1**

**Commune des Bouc-Bel-Air [13]**

**Commune de Barjols [83]**

**Commune de Gréasque [13]** : Labellisation de 2018 renouvelée avec maintien du niveau 1.

**Commune de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon [04]** : Labellisation renouvelée avec obtention du niveau 1 après avoir obtenu la reconnaissance « Territoire engagé » en 2018.

#### **Territoires engagés**

**Commune de Pelissanne [13]**

**Commune de Villeneuve-Loubet [06]**

**Commune de Sisteron [04]**

**Collectivités, engagez-vous dans la transition écologique !**

**CANDIDATEZ À LA 5<sup>e</sup> ÉDITION DU LABEL REGIONAL "TERRITOIRE DURABLE - UNE COP D'AVANCE"**

**À vos agendas :**

Pré-inscriptions des nouveaux candidats : **du 15 octobre et 15 décembre 2022**

Date limite de dépôts des dossiers de candidature : **15 mars 2023**

Visites sur le terrain : avril et mai 2023

Jury : juillet 2023

**Qui peut participer ?**

L'ensemble des collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et leurs groupements, quel que soit leur niveau d'engagement dans la transition écologique.

**5 bonnes raisons de candidater**

1. Valoriser son engagement politique dans une démarche locale de développement durable et les actions de la collectivité
2. Évaluer le niveau d'engagement de sa collectivité en vue de l'améliorer
3. Rejoindre la communauté de collectivités engagées pour bénéficier de conseils, outils, retours d'expériences
4. Fédérer ses services
5. Faciliter l'obtention de financements publics

**La fiche de pré-inscription et le questionnaire de candidature sont à retrouver sur [www.arbe-regionsud.org](http://www.arbe-regionsud.org)**

**Palmarès complet des éditions 2018, 2019, 2021 et 2022**

**Niveau 4**

Mouans-Sartoux (06)

**Niveau 3**

Pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras (05), Cannes (06), Métropole Nice- Côte d'Azur (06), Châteaurenard (13), Meyrargues (13), Miramas (13), Volonne (04), Venelles (13)

**Niveau 2**

Pays de Serre-Ponçon Ubye Durance (04-05), La Fare-les-Oliviers (13), Fuveau (13), Jouques (13), Septèmes-les-Vallons (13), Le Cannet-des-Maures (83), La Croix-Valmer (83), Néoules (83), Avignon (84), Cagnes-sur-Mer (06), Saint-Vallier-de-Thiery (06), Martigues (13), Velaux (13), Puylobier (13), Saint-Cyr-sur-Mer (83), Mallemort-de-Provence (13), Collobrières (83), Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (84), Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile de la Métropole Aix-Marseille-Provence (13), Conseil de territoire Istres Ouest Provence de la Métropole Aix-Marseille-Provence (13), Communauté d'agglomération du Grand Avignon (84), Communauté de communes de Serre-Ponçon (05), Peyrolles-en-Provence (13), Carpentras (84)

**Niveau 1**

Aix-en-Provence (13), Aubagne (13), Gréasque (13), Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (84), Les Pennes- Mirabeau (13), Port-Saint-Louis-du-Rhône (13), Saint-Cannat (13), La Seyne-sur-Mer (83), Brignoles (83), Châteauneuf-de-Gadagne (84), Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (04), Bouc Bel Air (13), Barjols (83)

**Reconnaissance "territoire engagé"**

Communauté d'agglomération Terre de Provence (13), Saint-Mitre-les- Remparts (13), Roquebrune-sur-Argens (83), Salernes (83), Vaugines (84), Pélissanne (13), Villeneuve-Loubet (06), Sisteron (04)

---

## **Bouches-du-Rhône [13]**

### **3 nouveaux territoires primés et 4 renouvellements de labellisation**

---

#### **Commune de Pélissanne**

**10 754 habitants • Territoire engagé**

[Première candidature]

La commune de Pélissanne a initié un projet d'Agenda 21 en 2016 pour l'aider à structurer son engagement pour le développement durable et souhaite aujourd'hui apporter un nouveau souffle à cette dynamique. Elle s'investit sur plusieurs champs du développement durable, notamment en faveur des mobilités actives (notamment le vélo), de la nature en ville et de la préservation de la biodiversité (nettoyage du cours d'eau, refuges LPO). Elle souhaite mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour démultiplier la dynamique communale (charte chantier propre, travail avec les forains du marché, concours et appel à manifestation pour la population).

#### **Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Charte des élus engagés pour un territoire en transition
- Stratégie globale de mobilité active en concertation avec les associations vélo : projets d'aménagement cyclables et piétons, borne de réparation vélo en libre-service, création de la maison du vélo, fête du vélo et semaine de la mobilité, dispositif "Savoir rouler à vélo", projet de piste d'apprentissage vélo.
- Semaine annuelle de sensibilisation de la population « Semaine Verte »

#### **Projets à venir**

- Végétalisation des sols
- Développement des énergies renouvelables et rénovation énergétique de bâtiments communaux

#### **Commune de Peyrolles-en-Provence**

**5 223 habitants • Niveau 2**

[Première candidature]

La commune de Peyrolles-en-Provence réalise de nombreuses actions structurantes en faveur de l'environnement depuis 2014 et s'est engagée dans la définition d'une démarche locale de développement durable. La commune s'est notamment investie sur le champ des économies d'énergie (quasi-totalité des bâtiments municipaux déjà rénovés thermiquement), la production d'énergies renouvelables (2e parc solaire flottant de France) et la protection du patrimoine naturel et notamment forestier (acquisition foncière, interdiction des coupes rases).

#### Actions ayant retenu l'attention du jury

- Plan de rénovation thermique des bâtiments municipaux
- Mobilisation de la commune pour la création du parc solaire flottant (2e de France)
- Création d'une oliveraie municipale en bio, avec possibilité d'accueil du public dans un cadre pittoresque
- Actions de préservation de la forêt (interdiction des coupes rases, éco-pâturage pour le débroussaillage de certaines parcelles)
- Redynamisation du marché des producteurs locaux avec la prochaine réalisation de travaux de rénovation d'une ancienne grange, qui constituera un espace de vente en permanence, en plus du marché du vendredi.

#### Projets à venir

- Engagement dans une démarche "zéro déchet plastique"
- Création d'un atlas de biodiversité communal
- Maîtrise des consommations sur la commune (eau, électricité, carburant)

#### **Zoom sur le parc photovoltaïque flottant (2<sup>e</sup> en France).**

Un parc photovoltaïque flottant a été aménagé sur une partie du plan d'eau des Chapeliers à Peyrolles-en-Provence. Ce projet vient de la volonté de valoriser la reconversion d'une gravière en eau arrivée en fin d'exploitation. Ce parc photovoltaïque est destiné à produire l'équivalent d'une consommation annuelle électrique de 6400 foyers (hors chauffage), soit trois fois plus que les foyers peyrollais. Il s'agit du deuxième plus gros projet dans le Sud-Est.

### **Commune de Bouc Bel Air**

**14 500 habitants • Niveau 1**

[Première candidature]

La ville de Bouc Bel Air s'est investie dès 2008 dans un Agenda 21. Aujourd'hui, la notion de développement durable se retrouve dans les feuilles de route de chaque délégation/service et le rattachement du poste de chargé de mission transition écologique à la Direction Générale des Services permet plus de transversalité. La ville participe à plusieurs programmes de la métropole : dispositif commerces engagés, règlement local de publicité, mobilité douce, Atlas de la biodiversité communale (ABC).

#### Actions ayant retenu l'attention du jury

- Engagement dans la démarche « Commerces engagés »
- Débétonisation partielle des cours d'école avec plantation d'arbres
- Projet à venir concernant la mise à disposition de 340 m<sup>2</sup> de toiture municipale pour un projet de photovoltaïque porté par l'association BoucSolair



**Projets à venir**

- Création de la Maison de la Nature
- Autoproduction et autoconsommation d'énergie solaire
- Déploiement du dispositif « Commerces engagés »

**Commune de Venelles**

**8 580 habitants • Niveau 3**

[Renouvellement]

La commune de Venelles, déjà labellisée niveau 2 en 2018, progresse et atteint le niveau 3 lors du renouvellement de son label en 2022. La commune de Venelles a effectivement mis en place une remarquable concertation pour renouveler sa démarche de développement durable à travers l'élaboration d'un Agenda 2030. Ce dernier a vocation à être la colonne vertébrale de l'action municipale favorisant ainsi la transversalité entre les élus et tous les services. Cette démarche a d'ailleurs été labellisée par le Ministère de la Transition Ecologique. La commune réalise progressivement des actions dans tous les domaines du développement durable : production d'énergies renouvelables, jardins partagés, déploiement d'une monnaie locale, amélioration du recyclage, économie d'eau, etc.

**Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Mise en œuvre de la démarche "Venelles en transition" pour une co-construction de l'Agenda 2030
- Mise en place d'un système d'arrosage des espaces verts connecté pour économiser la ressource en eau (facture d'eau divisée par 2)
- Participation au programme Européen DIAM'S pour la qualité de l'air et installation de capteurs CO2 et de particules fines dans les classes d'écoles et locaux municipaux
- Implication dans le tri et le recyclage (bornes ECOMEGOT, "Recyclette", en interne, ...)
- Promotion de la monnaie locale « La Roue » désormais disponible en version numérique

**Projets à venir**

- Création d'un sentier patrimoine naturel au parc des sports
- Semaine du développement durable, événement festif grand public pour présenter le plan d'action de l'Agenda 2030
- Mise en place d'un plan de déplacement établissement scolaire à l'école des Cabassols



**Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE  
LES LAURÉATS 2022**

**Zoom sur la démarche "Venelles en transition"**

La commune a lancé une démarche inédite intitulée « Venelles en transition » visant à co-construire avec les habitants et les acteurs locaux un Agenda 2030 pour construire ensemble un projet de ville durable à l'horizon 2030.

Tout un panel d'outils a été déployé pour recueillir la parole des habitants : questionnaire, ateliers hors les murs, ateliers exploratoires, ateliers de co-construction et un quiz spécialement dédié aux adolescents. Plus de mille personnes ont participé et fourni 582 contributions, traduites en 280 propositions citoyennes, elles-mêmes ventilées en 3 axes, 13 défis, 33 objectifs et 140 actions concrètes.

Cette nouvelle étape de la stratégie de développement durable de Venelles axe l'action de la ville vers une transition environnementale, sociale et économique effective dans tous les domaines. Une gouvernance spécifique a été mise en place pour piloter l'Agenda 2030 dévoilé en septembre 2022 : un comité de pilotage composé de 6 élus de la collectivité et de 6 habitants tirés au sort.

**Commune de Châteaurenard**

**16 315 habitants • Niveau 3**

[Renouvellement]

La commune de Châteaurenard conserve en 2022 le niveau 3 du label obtenu en 2018. Anciennement porteuse d'un Agenda 21, la commune de Châteaurenard poursuit désormais son engagement dans le développement durable en s'inscrivant dans le dispositif Cit'ergie. Elle met en œuvre des actions de rénovation énergétique, de mobilités actives, d'aménagement durable et de nombreuses actions de sensibilisation, notamment auprès des scolaires. La commune travaille sur son éco-exemplarité (achat durable, mobilité, rénovation thermique, etc.) et les agents municipaux sont régulièrement formés aux enjeux de la transition écologique.

**Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Voie verte et guide des déplacements actifs
- Rénovation du centre nautique
- Mobilisation des acteurs via la plateforme Châtoécotravaux
- Forum interne annuel « réunion annuelle d'idées de développement durable »

**Projets à venir**

- Schéma directeur mobilité
- Une naissance = 1 arbre
- Valorisation des berges de la Durance

**Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE  
LES LAURÉATS 2022**

**Commune de Jouques**

**4 423 habitants • Niveau 2**

[Renouvellement]

La commune de Jouques conserve en 2022 le niveau 2 du label obtenu en 2018. La nouvelle équipe municipale a rapidement lancé des actions de développement durable : projet de zone agricole protégée (ZAP) et réflexion sur la stratégie agricole et alimentaire de la commune, création de jardins familiaux, actions zéro déchet, reprise des relations avec des partenaires et acteurs du territoire (Métropole, ONF, Grand Site, Suez pour l'eau). La commune souhaite maintenant structurer ses actions à travers un Agenda 2030 et prévoit pour cela une concertation avec les agents mais aussi la population.

**Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Stratégie agricole locale avec un projet de création d'une zone agricole protégée (ZAP)
- Nombreuses actions sur la réduction des déchets : achat d'un broyeur de déchets verts, distribution d'environ 200 composteurs individuels pour les particuliers, ateliers zéro-déchet réguliers
- Déploiement de l'application Popvox pour dialoguer avec les citoyens via la création de communautés thématiques, de sondages et la diffusion d'information en lien avec des actions municipales
- Réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale
- Soutien à l'entreprise « Elan » dans le cadre de l'expérimentation nationale " Territoire zéro chômeur longue durée "

**Projets à venir**

- Création d'une cuisine centrale « L'Atelier culinaire »
- Création de jardins familiaux

**Commune de Gréasque**

**4 349 habitants • Niveau 1**

[Renouvellement]

La commune de Gréasque conserve en 2022 le niveau 1 du label obtenu en 2018. La collectivité s'était engagée dans un Agenda 21 en 2016. La municipalité a engagé de nombreuses actions concernant la préservation de la forêt et la nature en ville et intègre les enjeux de durabilité dans les travaux d'aménagement comme par exemple sur un parking désimperméabilisé.

**Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Actions en faveur de la préservation de la forêt (acquisition de parcelles forestières, plan de gestion renouvelé avec l'Office national de la forêt (ONF), forêt protégée au Plan local d'urbanisme (PLU), interdiction des coupes rases, projet d'unité de conservation génétique de certaines essences avec l'INRAE)

**Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE**  
**LES LAURÉATS 2022**

- Actions de végétalisation et nature en ville (permis de végétaliser, classification arbre remarquable d'un chêne datant de la Révolution, projet de sentier botanique et actions de sensibilisation (initialement dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), jardin partagé en centre-ville, végétalisation lors des travaux et nouveaux aménagements...)
- Création de zone agricole pour l'installation d'un maraicher bio

**Projets à venir**

- Renaturation du Grand Vallat
- Requalification des 5 places de centre-ville

**Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE  
LES LAURÉATS 2022**

---

**Var [83]**

**1 nouveau territoire primé et 1 renouvellement de labellisation**

---

**Commune de Barjols**

**2 932 habitants • Niveau 1**

[Première candidature]

La nouvelle équipe municipale fait de la transition écologique un enjeu transversal dans toute sa politique de la ville. Des outils de démocratie participative sont nouvellement en place (conseils de quartier, commissions extra-municipales, conseil municipal des jeunes) et participent à la mise en œuvre de la démarche de développement durable de la commune. La commune s'est lancée dès le début de son mandat dans des actions concrètes : jardins partagés et projet de jardin collectif comme lieu d'apprentissage de la permaculture, formations de ses agents et élus, audits énergétiques, sensibilisation au compostage, projet d'aménagement (route et parking) revus pour accueillir les mobilités actives, projet de désimperméabilisation de parking et cours d'écoles, projet d'écoquartier.

**Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Outils de démocratie participative et participation citoyenne dans les projets de la commune (commission extra-municipale pour la transition écologique, comités de quartiers et commissions extra-municipales, conseil municipal des jeunes, projets participatifs)
- Jardins partagés municipaux
- Projet d'écoquartier intergénérationnel

**Projets à venir**

- Audit énergétique sur le patrimoine communal
- Éducation à la nature et sensibilisation citoyenne
- Réduction des déchets par le compostage et le changement de pratiques

**Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE**  
**LES LAURÉATS 2022**

**Commune de La Croix-Valmer**

**3 875 habitants • Niveau 2**

[Renouvellement]

La commune de La Croix-Valmer conserve en 2022 le niveau 2 du label obtenu en 2018. La commune de La Croix Valmer a su relancer sa dynamique de développement durable (ancien Agenda 21) via son engagement dans le label Territoire durable, une Cop d'avance. La commune travaille en partenariat avec les acteurs environnementaux du territoire et sait s'appuyer sur eux pour améliorer sa démarche. Elle a mis en place des actions concrètes sur plusieurs thématiques : travail sur les déchets alimentaires en cantine, projet d'autoconsommation collective d'énergie, rénovation de l'éclairage public en tenant compte de la biodiversité, signature des chartes régionale et nationale "Zéro Déchet Plastique". La commune réalise un bilan annuel pour recenser ses actions.

**Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Édition annuelle d'un livret « Mettre du vert dans les vacances » en trois langues et distribution aux vacanciers pour les sensibiliser aux écogestes et à la préservation de la biodiversité locale
- Désimperméabilisation et végétalisation d'un parking aux abords de l'école
- Projet d'autoconsommation collective
- Projet immobilier à Bail Réel Solidaire afin de permettre un accès à la propriété aux ménages plus modestes et éviter l'exode vers l'arrière-pays

**Projets à venir**

- Création du jardin du Train des Pignes
- Rénovation de la piscine municipale
- Rénovation du bâtiment de l'EHPAD

**Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE  
LES LAURÉATS 2022**

---

**Vaucluse [84]**

**1 nouveau territoire primé et 1 renouvellement de labellisation**

---

**Commune de Carpentras**

29 949 habitants • Niveau 2

[Première candidature]

La ville de Carpentras s'est engagée dans l'élaboration d'un Agenda 21 avec une forte mobilisation des élus et des agents. Elle a déployé des outils de démocratie citoyenne innovants (convention citoyenne, budget participatif, droit d'amendement) qui pourront être utilisés pour engager les citoyens dans le développement durable.

**Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Big bang de la démocratie municipale (convention citoyenne, budget participatif, droit d'amendement)
- Régie agricole municipale en cours de création

**Projets à venir**

- Organisation de la journée de l'arbre
- Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture d'un bâtiment municipal
- Requalification urbaine (Allée Jean Jaurès, place de Verdun et Avenue du Mont Ventoux)

**Communauté d'agglomération du Grand Avignon**

193 190 habitants • Niveau 2

[Renouvellement]

La communauté d'agglomération du Grand Avignon, reconnue Territoire engagé en 2018, progresse et atteint le niveau 2 lors du renouvellement de son label en 2022. Le Grand Avignon a su structurer sa démarche de transition écologique depuis sa première labellisation en 2018. Il dispose d'un projet de territoire cohérent et intégrant l'ensemble des enjeux de développement durable. L'organisation de la collectivité permet de faire de la transition écologique un enjeu transversal et pris en compte par tous les services. De nombreux projets structurants pour le territoire sont en cours de réalisation ou d'élaboration (Projet alimentaire territorial (PAT), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Plan mobilité, Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilé (PLPDMA)...).

## **Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE LES LAURÉATS 2022**

### **Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Plan de mobilité avec de nombreuses actions réalisées : plateforme de covoiturage, incitation financière au covoiturage et aux mobilités actives, financements d'aménagements cyclables, transport à la demande, Bus à haut niveau de service, etc.
- Pan Alimentaire Territorial (espace agricole test, accompagnement dans l'acquisition de terres agricoles pour les nouveaux exploitants, travail sur un groupement d'achat vrac et travail avec les quartiers prioritaires de la ville, etc.)
- Développement d'une stratégie tourisme durable (création d'itinéraires slow tourisme sans voiture et un travail de sensibilisation des professionnels du tourisme)

### **Projets à venir**

- Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- Développement des achats responsables
- Schéma de développement des énergies renouvelables

### **Zoom sur la stratégie de tourisme durable**

La communauté d'agglomération du Grand Avignon a déployé une stratégie complète dédiée au tourisme durable en favorisant la découverte d'une offre touristique d'aventures nature, éco-responsables. Pour cela, le Grand Avignon s'appuie sur les atouts du patrimoine naturel de ses 16 communes en valorisant « les 35 espaces remarquables du Grand Avignon » qui ont été recensés et documentés.

Cette stratégie s'illustre également par la programmation de visites expérientielles, la création de sentiers de randonnée, la proposition de micro-aventures. Cette offre touristique, renseignée par les éco-conseillères en tourisme durable de l'office du tourisme, est également mis en valeur à travers le site [grandavignon-destinations.fr](http://grandavignon-destinations.fr) qui permet de développer le récit sur l'Avignon côté "Nature".



**Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE**  
**LES LAURÉATS 2022**

---

**Alpes-Maritimes [06]**

**1 nouveau territoire primé et 2 renouvellements de labellisation**

---

**Commune de Villeneuve-Loubet**

16 521 habitants • Territoire engagé

[Première candidature]

La commune de Villeneuve-Loubet a entamé un certain nombre d'actions de développement durable notamment sur l'alimentation durable, la nature en ville et l'aménagement cyclable, très présent en ville. La commune entend étoffer son équipe en charge du développement durable pour développer et structurer son action locale.

**Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Plan global d'alimentation durable
- Jardins pédagogiques dans toutes les écoles et création d'un verger municipal
- Action pédagogique de récolte annuelle des olives par les enfants et fabrication d'huile d'olive

**Projets à venir**

- Rénovation énergétique du Groupe Scolaire Antony Fabre
- Rénovation du port de Marina Baie de Anges
- Vers une alimentation toujours plus durable des restaurants scolaires

**Communes de Mouans-Sartoux**

9911 habitants • Niveau 4

[Renouvellement]

La commune de Mouans-Sartoux, déjà labellisée niveau 3 en 2018, progresse et atteint le niveau 4, le plus haut niveau du label, lors du renouvellement de son label en 2022.

La commune est engagée de longue date dans le développement durable, et la transition écologique constitue une colonne vertébrale de son action municipale. La commune implique fortement les citoyens dans le projet politique, dans les différents groupes de travail thématiques mais aussi dans la réalisation des projets (exemple du projet Le citoyen nourrit la ville). L'ensemble des thématiques du développement durable sont investies : biodiversité, énergie, déchets, alimentation, solidarité, mobilité, etc.

## **Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE LES LAURÉATS 2022**

### **Actions réalisées ayant retenues l'attention du jury**

- Développement de la politique locale d'alimentation durable en direction de nouveaux acteurs :
  - La population avec l'initiative "citoyen nourrit la ville"
  - Les autres collectivités avec le déploiement de visites et formation
- Autoconsommation collective grâce à l'équipement de deux toitures photovoltaïques qui alimentent 10 bâtiments municipaux
- « Eau de Mouans », pour une gestion durable et citoyenne de l'eau

### **Projets à venir :**

- Mise en œuvre de la politique de mobilité active marche et vélo et du schéma directeur cyclable
- Projet « cœur de ville »
- Nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) participatif pour atteindre les objectifs de développement durable.

#### **Zoom sur l'action « Le citoyen nourrit la ville »**

La commune accompagne la création de projets citoyens collectifs et participatifs d'autoproduction alimentaire dans une perspective d'échange, de renforcement du lien social et de solidarité. Ce projet permet de contribuer à la construction de la souveraineté alimentaire de la commune. Cette action est partie intégrante du Projet Alimentaire Territorial (PAT) et des actions développées par la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD) pour construire la souveraineté alimentaire de Mouans-Sartoux.

#### **Zoom sur l'action « Eau de Mouans », pour une gestion durable et citoyenne de l'eau :**

Une cogestion entre les citoyens et la collectivité a été établie pour la production, la distribution d'eau potable et le traitement des eaux usées. Pour cela, une Société d'Économie Mixte Locale a été créée avec un actionnariat public comprenant la commune et la communauté d'agglomération et un actionnariat privé constitué de 416 actionnaires qui sont des usagers regroupés dans la SAS Notre eau. Ce sont ainsi plus de 400 familles qui sont impliquées dans la gouvernance, la sensibilisation à la fragilité de la ressource, la réduction des pertes de distribution d'eau et la réduction du gaspillage. Une tarification sociale est mise en place pour aider les plus fragiles à l'accès à ce bien vital et la participation accrue des gros consommateurs participe à la gestion efficace de ce bien commun. Avec la pérennisation du 1 % de l'eau, ce sont chaque année 20 000€ qui sont versés à des projets solidaires d'accès à l'eau.

**Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE**  
**LES LAURÉATS 2022**

**Communes de Cannes**

**74 000 habitants • Niveau 3**

[Renouvellement]

La commune de Cannes conserve en 2022 le niveau 3 du label obtenu en 2018. La ville est engagée de longue date dans le développement durable avec la mise en place d'une Charte pour l'environnement en 2003 et d'un Agenda 21 dès 2009. Elle met en œuvre de nombreuses actions, notamment sur la réduction du plastique et des déchets, sur la production d'énergies renouvelables (autoconsommation collective, réseau de chaleur biomasse, thalassothermie), la décarbonation de la mobilité (vers l'électrique et l'hydrogène) et porte une réflexion sur l'agriculture (sanctuarisation de terres agricoles, nouvelle école de maraîchage implantée dans la basse vallée de la Siagne...). La ville mobilise les acteurs économiques du territoire vers la transition grâce aux partenariats qu'elle engage avec eux et grâce à des dispositifs de chartes (ex : Plan zéro plastique, charte pour une croisière durable).

**Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Plan Zéro plastique
- Charte pour une croisière durable en baie de Cannes
- Ecole de maraîchage
- Accélérateur de solution climat avec TEDxCannes et l'intercommunalité

**Projets à venir**

- École de maraîchage
- Plan photovoltaïque
- Plan de lutte contre la chaleur dans les écoles

**Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE**  
**LES LAURÉATS 2022**

---

**Alpes-de-Haute-Provence [04]**

**1 nouveau territoire primé et 1 renouvellement**

---

**Commune de Sisteron**

**7 800 habitants • Territoire engagé**

[Première candidature]

Sisteron souhaite s'engager dans une démarche de développement durable depuis 2020. La municipalité s'est ainsi dotée d'une délégation dédiée au développement durable et d'une commission environnement afin d'initier l'élaboration d'une stratégie de transition écologique. Cette candidature est donc l'occasion d'initier un état de lieux des démarches et actions existantes. La commune a su déjà entamer des actions intéressantes notamment de végétalisation, de gestion des déchets et de sobriété énergétique. En parallèle, la commune est engagée dans le dispositif « Petites villes de demain » qui permet de créer une dynamique de territoire très intéressante et pouvant être un très bon socle complémentaire à une stratégie de développement durable.

**Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Plantation d'arbres (2500) avec des essences locales dans le parc Nature et loisir, en forêt et dans des zones jusqu'alors dépourvues de végétal
- Projet global de lutte contre le gaspillage alimentaire en lien avec la Communauté de Communes du Sisteronnais-Buëch

**Projets à venir**

- Réduction et traitement des biodéchets
- Développement de la mobilité durable
- Convention de rejets avec les industriels

**Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE  
LES LAURÉATS 2022**

**Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon**

**7 780 habitants • Niveau 1**

[Renouvellement]

La communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP), reconnue « Territoire engagé » en 2018, progresse et atteint le niveau 1 lors du renouvellement de son label en 2022. La CCVUSP est très mobilisée sur les questions énergétiques. Elle structure sa stratégie développement durable via le Contrat de Transition Ecologique (CTE) désormais Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition écologique (CRRTE) et la labellisation en cours Cit'ergie. Elle souhaite aller encore plus loin avec l'élaboration volontaire d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

**Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Création d'une maison de santé interdisciplinaire dans un bâtiment labellisé Bâtiment Durable Méditerranéen Argent
- Organisation des journées ClimalpSUD
- Installation de toiture photovoltaïque sur la station d'épuration intercommunales de Saint-Pons

**Projets à venir**

- Gestion et valorisation des biodéchets
- Développement de la mobilité active

**Zoom sur l'action « Installation photovoltaïque en autoconsommation sur la station d'épuration (STEP) intercommunale de Saint-Pons » (plus gros consommateur d'électricité de la vallée)**

C'est un projet en cours de réalisation. Lauréat de l'appel à projet SMART PV 3.0 de la Région Sud de 2019, ce projet a pour ambition de :

- Diminuer le soutirage sur le réseau électrique de la STEP et ainsi réduire sa dépendance énergétique
- Financer des actions de maîtrise de l'énergie permettant de réduire la consommation électrique de la STEP par la vente du surplus de production ;
- Produire de l'électricité d'origine renouvelable et ainsi de faire participer le territoire à l'atteinte des objectifs du SRADDET.

**Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE  
LES LAURÉATS 2022**

---

**Hautes-Alpes [05]**

**2 renouvellements de labellisation**

---

**PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**

35279 habitants • Niveau 3

[Renouvellement]

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras conserve en 2022 le niveau 3 du label obtenu en 2018. Par sa nature et sa gouvernance, le PETR porte un projet de territoire partagé intégrant les enjeux territoriaux de développement durable (projet de territoire 2021-2026, Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), Contrat Régional d'Équilibre Territorial). Les actions qui en découlent se répercutent positivement sur l'ensemble de ce vaste territoire. Le portage du programme Leader en est une illustration. En s'inscrivant dans différentes démarches environnementales (territoire à Énergie positive pour la croissance verte, Plan Climat Air Énergie Territorial, CRTE, Zéro déchet), le PETR impulse une réelle dynamique. La concertation et la communication sont des axes qui se sont déployés depuis la première candidature.

**Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Création du Club Climat et Transition permettant la concertation et l'action citoyenne
- Organisation d'une soirée ciné-débat « Déjà Demain » en simultanée dans les 36 communes du territoire
- Prêt d'équipements d'identification des pertes thermiques pour les particuliers

**Projets à venir**

- Organisation d'un évènement d'ampleur sur le thème du ciel étoilé pour sensibiliser à l'extinction de l'éclairage nocturne
- Guide du routard du tourisme durable
- Bourse aux déchets

**Zoom sur l'action de sensibilisation « Déjà Demain »**

36 communes du territoire du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras se sont mobilisées pour diffuser en simultanée le film « Après-demain » sensibilisant aux enjeux du réchauffement climatique. Cette diffusion a été suivie d'un échange débat avec le réalisateur Cyril Dion.

**Label TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE  
LES LAURÉATS 2022**

**Zoom sur le Club Climat et Transition**

Une instance de concertation citoyenne a été créée depuis 2020 pour faire émerger et mettre en place des projets locaux, citoyens et solidaires qui s'adressent à tous les habitants du territoire. La réflexion citoyenne a permis de faire évoluer les pratiques d'achat et de consommation de par la publication d'une liste de courses zéro déchet sur le territoire. De plus, elle a permis à des acteurs dispersés sur le territoire de se réunir pour faire converger des idées innovantes

**Communauté de communes de Serre-Ponçon**

16 252 habitants • Niveau 2

[Renouvellement]

La communauté de communes de Serre-Ponçon (CCSP), labellisée niveau 1 en 2018, progresse et atteint le niveau 2 lors du renouvellement de son label en 2022. Suite à la dissolution du Pays SUD, la CCSP a su se remobiliser en intégrant les compétences énergie et mobilité à son organisation. Elle a profité du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) pour élaborer une stratégie de territoire ambitieuse et cohérente. L'intercommunalité a engagé de nombreuses actions notamment sur le volet mobilité et déchet.

**Actions ayant retenu l'attention du jury**

- Plan de mobilité simplifié avec de nombreuses actions : création de la passerelle et de pistes cyclables, réactualisation du schéma cyclable, enquête mobilité et création d'un collège citoyen, utilisation de navettes et bus électriques ou circulant à base de carburant d'huiles alimentaires...
- Sentier pédagogique sur la vie du déchet dans l'enceinte de la ressourcerie

**Projets à venir**

- Réalisation d'un plan de communication destiné au grand public sur la transition écologique
- Construction d'une plateforme du réemploi
- Réalisation d'un schéma directeur des énergies

**CONTACTS PRESSE**

**ARBE – Alexandra Acca – a.acca@arbe-regionsud.org - 07 63 77 48 70 / Audrey Glorian – a.glorian@arbe-regionsud.org - 06 03 10 67 13**  
**ACCES PRESSE – Sylvie Tarquini - starquini@accespresse.fr - 06 24 28 57 47 / Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00**

Membres pléniers  
de l'ARBE :



Membres associés  
de l'ARBE :



Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement

